

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre octobre à 18 h 30 le Conseil Municipal de la commune d'Ornaisons dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur CASTY, Maire.

Date de la Convocation : 20 octobre 2014

Présents : AUTHIER Nicole - BERTRAND Corinne - GALEYRAND Eric - PAVAN Gilda - SOLER Xavier - RICHARD François - YVINEC Patricia - CASTY Gilles

Absent : LESAFFRE Bertrand

Procurations : Monsieur MASSOUTY Daniel à Madame PAYAN Gilda

Monsieur NAVARRO Gérard à Monsieur GALEYRAND Eric

Madame TISSEYRE Fanny à Monsieur SOLER Xavier
Monsieur GASPARINI Sébastien à Monsieur RICHARD François

Madame CHAOUAT Claire à Madame YVINEC Patricia
Madame LARGY Jeanine à Monsieur CASTY Gilles

Monsieur le Maire ouvre et donne lecture du Procès-verbal de la dernière séance. Ce Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Objet : Demande de subvention Conseil Général.

Aménagement sur RD 224.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 8

Absent : 1

Procuration : 6

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire donne connaissance du dossier de demande de subvention : aménagement sur RD 224.

Il propose au Conseil Municipal d'adopter ce projet et solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE l'opération aménagement RD 224 d'un montant de 64 399.76 €.

SOLLICITE l'aide du département pour

l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

Avis favorable à la demande de deux Ornaisonnais pour la lecture d'un texte pendant la cérémonie du 11 Novembre.

Attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2014 : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Montant des dépenses H.T. 119 522.15 €

Taux de la subvention 40 %